



Situation du coronavirus (COVID-19) au Québec

Dans cette page :

- [Situation au Québec](#)
- [Scénarios de l'évolution de la COVID-19](#)
- [Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels](#)
- [Des réponses à vos questions](#)

Situation au Québec

L'Organisation mondiale de la Santé a officiellement déclaré le statut de pandémie pour la COVID-19.

Au Québec, pour le moment, la propagation du coronavirus (COVID-19) est sous contrôle, mais les présentes semaines sont critiques. Il y a désormais de la transmission communautaire du virus dans toutes les régions du Québec.

Le gouvernement prend donc toutes les mesures nécessaires pour freiner le plus possible la contagion.

Au Québec, à ce jour, 39 931 cas confirmés de COVID-19, dont 3 220 personnes décédées, ont été signalés.

Données sur l'écllosion de la COVID-19 au Québec :

- [Nombre de cas confirmés par région](#)
- [Répartition des cas confirmés selon le groupe d'âge](#)
- [Nombre de personnes sous investigation, de cas négatifs et confirmés](#)
- [Nombre d'hospitalisations](#)
- [Nombre de décès par région](#)
- [Répartition des décès selon le groupe d'âge](#)
- [Situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables](#)
- [État de la situation dans les établissements de détention](#)

Nombre de cas confirmés par région

Régions	Nombre de cas confirmés, en date du 13 mai, 13 h 15
01 - Bas-Saint-Laurent	40
02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	307
03 - Capitale-Nationale	1 155
04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec	1 625
05 - Estrie	907
06 - Montréal	20 232
07 - Outaouais	360
08 - Abitibi-Témiscamingue	157
09 - Côte-Nord	114
10 - Nord-du-Québec	8
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	173
12 - Chaudière-Appalaches	437
13 - Laval	4 362
14 - Lanaudière	3 060
15 - Laurentides	2 012
16 - Montérégie	4 951
17 - Nunavik	16
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	10
Hors Québec	1
Région à déterminer	4
Total	39 931

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 12 mai 2020, 18 h

Répartition des cas confirmés selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	% de cas confirmés
0-9 ans	2,5
10-19 ans	3,8
20-29 ans	11,8
30-39 ans	12,7
40-49 ans	15,3
50-59 ans	14,9
60-69 ans	9,1
70-79 ans	8,2
80-89 ans	12,6
90 ans ou plus	9,0
Âge à déterminer	0,2

Données cumulatives. Source : V10, MSSS (consulté le 12 mai 2020).

Nombre de personnes sous investigation, de cas négatifs et confirmés

- Personne sous investigation¹ : 1 782
- Cas négatifs² : 261 569
- Cas confirmés² : 39 931

1 : Donnée journalière. Source : Infocentre de santé publique, 12 mai 2020, 18 h.

2 : Donnée cumulative. Source : Infocentre de santé publique (LSPQ et laboratoires suprarégionaux), 12 mai 2020, 18 h.

Nombre d'hospitalisations

- Nombre d'hospitalisations régulières : 1 682
- Nombre en soins intensifs : 194
- Nombre total d'hospitalisations¹ : 1 876

1 : Donnée journalière. Source : Transmissions préliminaires de MED-ÉCHO, données déclarées par les centres hospitaliers, le 12 mai 2020 à 18 h.

Nombre de décès par région

Régions	Nombre de décès, en date du 13 mai, 13 h 15
01 - Bas-Saint-Laurent	1
02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	26
03 - Capitale-Nationale	77
04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec	132
05 - Estrie	25
06 - Montréal	2 063
07 - Outaouais	8
08 - Abitibi-Témiscamingue	3
09 - Côte-Nord	0
10 - Nord-du-Québec	0
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8
12 - Chaudière-Appalaches	8
13 - Laval	417
14 - Lanaudière	124
Nombre total	73

Régions	Nombre de décès, en date du 13 mai, 13 h 15
16 - Montérégie	256
17 - Nunavik	0
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	0
Hors Québec	0
Région à déterminer	0
Total	3 220

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 12 mai 2020, 18 h

Répartition des décès selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	% de décès
Moins de 30 ans	0
30-39 ans	0,2
40-49 ans	0,5
50-59 ans	1,5
60-69 ans	6,5
70-79 ans	17,6
80-89 ans	39,9
90 ans et plus	33,7
Âge à déterminer	0,1

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, Mise à jour 12 mai 2020, 18 h

Situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables

Le tableau sur la situation dans les CHSLD a fait l'objet d'une révision. Les données pour les résidences privées pour aînés (RPA) seront présentées ultérieurement.

Ces ajustements permettront notamment de dresser un portrait plus juste des éclosions dans les milieux de vie et de suivre leur évolution.

Nouveau

[État de situation des cas confirmés et des décès par CHSLD \(PDF 91 Ko\)](#)

[Graphique sur la répartition du nombre quotidien de décès liés à la COVID-19 selon le milieu de vie et la date de décès \(PDF 1,00 Mo\)](#)

État de la situation dans les établissements de détention

Établissement de détention	Nombre de personnes incarcérées présentes à minuit	Nombre de personnes incarcérées actuellement atteintes de la COVID-19	Nombre de personnes incarcérées ayant passé un test de dépistage	Nombre de résultats positifs
Amos	165	0	5	0
Baie-Comeau	35	0	0	0
Hull	146	0	3	0
Leclerc de Laval	148	0	13	0
Montréal	888	69	223	68
New Carlisle	58	0	1	0
Percé	40	0	0	0
Québec (secteur féminin)	17	0	3	0
Québec (secteur masculin)	455	0	14	0
Rimouski	82	0	1	0
Rivière-des-Prairies	401	0	26	1

Établissement de détention	Nombre de personnes incarcérées présentes à minuit	Nombre de personnes incarcérées actuellement atteintes de la COVID-19	Nombre de personnes incarcérées ayant passé un test de dépistage	Nombre de résultats positifs
Sherbrooke	178	0	15	1
Sorel-Tracy	213	0	5	1
Trois-Rivières	182	0	11	0
Total	3 490	69	329	71

Proportion de la population carcérale atteinte de la COVID-19 : 2,0 %.

Consulter les [questions et réponses concernant les personnes incarcérées et contrevenantes dans le contexte de la COVID-19](#)

Établissement de détention	Nombre d'employés des Services correctionnels atteints de la COVID-19	Nombre d'employés rétablis
Amos	0	0
Baie-Comeau	0	0
Hull	0	0
Leclerc de Laval	1	1
Montréal	31	1
New Carlisle	0	0
Percé	0	0
Québec (secteur féminin)	0	0
Québec (secteur masculin)	0	0
Rimouski	0	0
Rivière-des-Prairies	4	0
Roberval	0	0
Saint-Jérôme	0	1
Sept-Îles	0	0
Sherbrooke	0	0
Sorel-Tracy	0	0
Trois-Rivières	0	0
Total	36	3

Consulter les [questions et réponses concernant les personnes incarcérées et contrevenantes dans le contexte de la COVID-19](#)

Au Canada, la COVID-19 représente une menace grave pour la santé et la situation évolue quotidiennement. Le risque variera à l'intérieur d'une même communauté et d'une communauté à l'autre, mais étant donné le nombre grandissant de cas au Canada, le risque que courent les Canadiens est considéré comme élevé. Les informations relatives à l'écllosion sont présentées dans la section [Situation actuelle](#) du site du gouvernement du Canada.

Scénarios de l'évolution de la COVID-19

Au moment où une reprise progressive des activités économiques, sociales et cliniques est envisagée par les autorités, les experts se sont penchés sur les impacts que celle-ci pourrait avoir sur la trajectoire de la pandémie et sur les ressources pour y faire face. Pour en savoir plus, consultez la page [Projections des impacts d'une reprise progressive des activités économiques, sociales et cliniques](#) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec.

Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels

Plusieurs décrets et arrêtés ministériels ont été signés par le gouvernement en lien avec la COVID-19.

L'adoption :

- le 13 mars 2020, d'un [décret déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 19,36 Ko\)](#);
- le 20 mars 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 25 Ko\)](#);
- le 29 mars 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 19,85 Ko\)](#);
- le 7 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 18,27 Ko\)](#);
- le 15 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 26 Ko\)](#);
- le 22 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 23 Ko\)](#);
- le 29 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 23 Ko\)](#) et du [décret numéro 496-2020 \(PDF 23 Ko\)](#);
- le 1^{er} mai 2020, du [décret numéro 500-2020 \(PDF 26 Ko\)](#);
- le 6 mai 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 24 Ko\)](#) et du [décret numéro 505-2020 \(PDF 42 Ko\)](#);
- le 13 mai 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 24 Ko\)](#).

Cette mesure exceptionnelle permet par exemple à la ministre de la Santé et des Services sociaux et aux établissements de procéder sans délai à l'achat d'équipements ou de conclure les contrats nécessaires pour protéger la santé de la population :

- [l'Arrêté numéro 2020-003 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 mars 2020 \(PDF 56 Ko\)](#) (élection partielle);
- [l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 \(PDF 168 Ko\)](#);

- [l'Arrêté numéro 2020-005 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 mars 2020 \(PDF 126 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-006 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 mars 2020 \(PDF 46 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-007 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 21 mars 2020 \(PDF 120 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020 \(PDF 141 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-009 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 23 mars 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-010 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 27 mars 2020 \(PDF 120 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-011 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 28 mars 2020 \(PDF 117 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-012 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 30 mars 2020 \(PDF 111 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-013 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 1^{er} avril 2020 \(PDF 125 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-015 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 avril 2020 \(PDF 131 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-016 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-017 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 8 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-018 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 9 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-019 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 avril 2020 \(PDF 113 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 avril 2020 \(PDF 110 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-021 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 avril 2020 \(PDF 117 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-022 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 avril 2020 \(PDF 120 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-023 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 avril 2020 \(PDF 112 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-025 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-026 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 20 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-027 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-028 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 25 avril 2020 \(PDF 113 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-030 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 29 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-031 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 3 mai 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-032 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 5 mai 2020 \(PDF 117 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 \(PDF 118 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-034 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 9 mai 2020 \(PDF 98 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-035 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 mai 2020 \(PDF 124 Ko\).](#)

La [réduction au minimum des services et activités non prioritaires](#) par l'adoption du [décret 223-2020 déclarant la suspension de toute activité effectuée en milieu de travail jugée non prioritaire](#) (PDF 36 Ko).

Des réponses à vos questions

Vous avez d'autres questions?

Consultez les [réponses aux questions les plus souvent posées](#).

Dernière mise à jour : 13 mai 2020

Avis

L'information contenue sur le site ne remplace en aucun cas l'avis d'une ressource professionnelle de la santé. Si vous avez des questions concernant votre état de santé, consultez une ressource professionnelle.

Évaluation de page

Veuillez activer javascript pour remplir la demande.

Québec.ca

Informations et services

Culture

Éducation

Emploi

Entreprises et travailleurs autonomes

Environnement et ressources naturelles

Famille et soutien aux personnes

Finances, impôts et taxes

Habitation et logement

Immigration

Justice et état civil

Santé

Sécurité et situations d'urgence

Tourisme et loisirs

Transports

Gouvernement

Ministères et organismes

Services Québec
Transparence
Carrière
Données ouvertes
Fil d'information
Gazette officielle
Lois et règlements
Publications

Nous joindre

Téléphone
Bureaux de services

Suivez-nous



[Accessibilité](#) [Plan du site](#) [Accès à l'information](#) [Politique de confidentialité](#) [À propos de Québec.ca](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2020